Notre Service de Renseignements

SÉNORITA. — Le loyer peut être augmenté dans la mesure de l'accroissement des charges qui grèvent l'immeuble. Impossible de vous renseigner de manière plus précise puisque vous ne donnez aucun détail.

H. G. A., 290. — Vous pouvez réclamer dès maintenant une nouvelle prorogation en vertu de la loi du 31 mars 1922. Vous offrirez au propriétaire de payer une augmentation de trois à quatre francs par mois, pendant la durée de cette prorogation. La demande de prorogation peut être signifiée, soit par lettre recommandée, soit par ministère d'huissier.

J'AIME MA PETITE MORICETTE, DENAIN. — Vous pouvez solliciter un acompte sur votre titre A. Adressez une demande au sous-préfet de Valenciennes : vous trouverez à la Mairie des formules imprimées de demandes d'acomptes.

H. D., NUMERO 1922. — Oui, mais seulement si vous étiez commerçant avant guerre et si vous avez eu une indemnité pour perte de marchandises.

UNE ENNUYEE, 6, NUMERO 11. — Oui, mais en raison de la crise du personnel domestique, les demandes excèdent le nombre d'enfants à placer. Ecrivez cependant à l'inspecteur de l'Assistance publique, à la Préfecture.

UN APPRENTI COULONNEUX, NUMERO 77. — 1. L'ouverture d'un colombier de pigeons-voyageurs est subordonnée à la délivrance d'une autorisation administrative (loi du 22 juillet 1896). — 2. Pour obtenir l'autorisation, adressez au préfet une demande d'autorisation d'ouverture de colombier (sur papier timbré à 2 fr.). — 3. Chaque année, dans le courant du mois de *décembre, vous serez tenu de faire, à la Mairie,* la déclaration du nombre de vos pigeons voyageurs.

B. L. G. NUMERO 1891. — Vous n'avez aucun recours en garantie contre le vendeur si celui-ci n'a pas certifié l'exactitude du devis afférent aux dommages subis. Cependant, la différence entre l'évaluation et l'indemnité accordée est tellement grande qu'il y a peut-être eu, de la part du vendeur, une manœuvre frauduleuse ; voyez à ce sujet le notaire qui a rédigé l'acte de vente.

Y. G. E., NUMERO 78. — C'est au sous-préfet d'Hazebrouck, service des dommages de guerre, qu'il faut envoyer votre demande de dernier acompte, accompagnée de votre titre E et de vos factures.

M. T. D. E. REUNIS. — 1. Oui, mais seulement si votre divorce est antérieur de dix mois au moins à la naissance des deux filles. — 2. Oui mais sous réserve de la part des enfants (moitié de vos biens en ce qui concerne votre fils, 2/3 des biens de la mère en ce qui concerne les deux filles).

92. UN QUI VO TOUT ET QUI N'DIT RIN. — A la suie du divorce, il a dû ère procédé au partage de la communauté. Adressez au Crédit National un extrait de l'acte constatant le partage et demandez l'établissement, à votre nom, d'un titre de créance spécial pour votre part.

NENIN EN VOYAGE. — 1. Oui, vous avez droit à la moitié du mobilier et à la moitié des dommages de guerre. — 2. Vous êtes héritière de vos parents ; vous avez droit notamment à leur indemnité de dommages de guerre. — 3. Vous pouvez contracter mariage dès maintenant, le délai de 300 jours court en effet du jour du premier jugement intervenu dans l'instance en divorce. — 4. Vous n'avez plus droit à l'assistance aux familles nombreuses, à moins que votre fille de 15 ans ne soit en apprentissage. Adressez, s'il y a lieu, une réclamation au Préfet.

A. B. C., 5. — Non ; en principe, l'achat d'un terrain n'est pas considéré comme remploi d'une indemnité de dommages de guerre. Néanmoins, si, en raison de circonstances particulières, vous n'avez pu rétablir votre construction sur l'ancien terrain, écrivez au Préfet et soumettez-lui le cas.

NUMERO 13. UN VIEUX MINEUR SANS LOGEMENT. — 1. Si ; vous pouvez dès maintenant donner congé au locataire pour valoir à l'expiration du bail. — 2. Nos renseignements sont gratuits.

MA BELLE-MERE AIME LE CAFE NOIR, NUMERO 69. — Ecrivez au général commandant le 1er corps d'armée, section de l'Etat Civil, 28, Place aux Bleuets, à Lille.

AU COUCOU DES BOIS DE FRANCE. — 1. Oui ; le propriétaire peut exiger le paiement d'un supplément correspondant à l'augmentation des charges. — 2. Non. En l'état actuel de la législation, vous ne pouvez espérer obtenir de nouvelle prorogation à l'expiration de la prorogation en cours.

DOUVRIN, XXX. — Celui qui vous a renseigné fait erreur. Conformément aux dispositions de la loi du 23 juillet 1921, vous recevrez des titres de rente 6 % d'une valeur totale de 12.750 fr. ; les titres dont il s'agit sont inaliénables pendant cinq ans.

F. MEDOR EST MALADE DEPUIS HIER. — Il faut adresser une réclamation au sous-préfet de Valenciennes, en rappelant la date de votre demande d'acompte.

PILULES D..., A BRUAY. — 1. Si l'enfant a été reconnu avant votre remariage, vous pouviez le légitimer en contractant votre remariage. — 2. Ecrivez à ce sujet au procureur de la République ; vous indiquerez ce qui vous a été déclaré à la Mairie lorsque vous avez manifesté l'intention de légitimer l'enfant. — 3. Les demandes tendant à l'obtention de l'assistance judiciaire doivent être adressées au procureur de la République.

MON FILS FREQUENTE LA FILLE DU PIGEON BLEU. — Oui ; depuis 1917, tout étranger doit être muni d'une carte d'identité spéciale. Vous êtes dans l'obligation d'acquitter le prix de la carte.

LE MASQUE DE FER. — 1. Oui, à moins que vous n'obteniez un délai du juge de paix. — 2. Oui ; dès maintenant, renouvelez le congé signifié à vos locataires, par ministère d'huissier ; faites mentionner dans ce congé que vous avez l'intention d'habiter vous-même la maison. — 2. Ils n'ont pas droit à une prorogation de cinq ans s'il ne s'agit pas d'un immeuble à usage de commerce. S'ils ne quittaient pas la maison après réception du congé, il faudrait les appeler devant le juge de paix pour faire valider ce congé.

MON PETIT COQ CHANTE BIEN. 60. — 1. Signalez le fait au maire et demandez-lui de faire le nécessaire d'urgence. Si vous n'obteniez pas satisfaction, il faudrait écrire au préfet, inspection départementale de la santé et de l'hygiène publiques.

LA FEMME VOILEE, 1901. — 1. L'augmentation est exagérée ; réclamez au propriétaire, par ministère d'huissier, une prorogation en vertu de la loi du 31 mars 1922. Si vous étiez appelé devant le juge depaix,vous feriez valoir à ce magistrat que le loyer que vous payez actuellement représente déjà plus de quatre fois le loyer d'avant-guerre. — 2. D'autre part, l'augmentation que peut vous imposer actuellement le propriétaire dépassant 400 %, écrivez au procureur de la République pour dépôt d'une plainte en spéculation illicite.

N° 2 UN LECTEUR ENNUYE J. M. — Oui, il doit vous prévenir un mois à l'avance ; mais si la maison n'est pas encore vendue, vous pouvez réclamer au propriétaire actuel une prorogation en vertu de la loi du 31 mars 1922 (par lettre recommandée ou par ministère d'huissier).

UN QUI VOUDRAIT SE MARIER. — Il suffira que vous produisiez à la mairie un certificat établi par le juge de paix, sur votre déclaration et celle de quatre témoins, établissant que le domicile et la résidence de votre père sont actuellement inconnus.

UN LOCATAIRE ENNUYE n. 12. — Le propriétaire a le droit de vous donner congé; mais à moins qu'il ne se propose d'habiter lui-même l'immeuble, vous avez droit à une prorogation au titre de la loi du 31 mars 1922. Faites la signification réglementaire au propriétaire, conformément aux indications contenues dans notre numéro du 16 juin.

UN PERE ENNUYE 739 D. H. CYSOING. — Vous faites sans doute allusion à la donation Cognacq. Les arrérages de cette donation sont répartis annuellement par l'Académie française. Ecrivez au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti à Paris ; joignez un certificat de vie de vos enfants.

A. M. QUIQUI BOIT DU PINARD. — La loi ne permet malheureusement pas de réprimer les agissements dont il s'agit. Vous devez accepter la combinaison qui vous est proposée ; vous ne pouvez que continuer à payer, sur la base de 70 francs par mois. Ce n'est qu'au cas où le propriétaire vous réclamerait une nouvelle augmentation ou voudrait vous donner congé qu'il faudrait réclamer une prorogation.

TOUT SE FAIT AVEC LE TEMPS n. 80 C. R. Les titres définitifs ne portent jamais les numéros des titres provisoires. Notez d'ailleurs que s'il s'agit de rente française, les titres que vous possédez ne sont pas des valeurs à lots ; l'inconvénient que vous redoutez n'est donc pas à craindre.

UNE POULE QUI A 18 POUSSINS. — 1. Vous n'avez *pas à bouger avant que le propriétaire* ne veuille augmenter votre loyer ou ne vous donne congé. — 2. Si la maison n'est pas remise en état, vous ne devez pas accepter de participer à l'augmentation des charges. Dès que la maison aurait été réparée, le propriétaire pourra vous réclamer un supplément de 30 à 40 % au maximum.

AU DRAPEAU BELGE n. 222. — Vous pouvez réclamer l'assistance aux familles nombreuses, mais seulement si votre mari est français : faites une demande à la mairie.

JEAN 102 SIN-LE-NOBLE. — 1. Non, le propriétaire ne peut augmenter votre loyer avant l'expiration de votre prorogation (30 avril 1923). — Vous n'avez aucune démarche à faire pour le moment. — 2. Votre beau-père a droit à une prorogation de cinq ans et 84 jours, attendu qu'il s'agit d'un immeuble à usage de commerce Cette prorogation, qui prendra fin au plus tôt en janvier 1925, serait opposable au nouveau propriétaire en cas de vente de l'immeuble.

UN ANCIEN POILU ENNUYE E. — 1. Si vous aviez pris un avoué avant la guerre, revoyez cet officier ministériel pour continuer la procédure. — 2. Pour obtenir l'assistance judiciaire, il faut adresser une requête au procureur de la République. Vous ne pourrez obtenir satisfaction que si votre situation est jugée nécessiteuse

1911-1350. — Vous ne pouvez exiger de vos parents le versement d'une part quelconque de leur indemnité de dommages de guerre.

ON NE DEVRAIT PAS VIEILLIR LORSQU'ON EST OUVRIER. — Votre père étant actuellement naturalisé français, peut solliciter une pension en vertu de la loi du 14 juillet 1905 : qu'il fasse établir un dossier à la mairie.

UNE BLONDE AUX YEUX NOIRS L. P. Y. — Non ; du fait du décès de votre mari, il faudra fournir au crédit national un acte de notoriété pour justifier de votre qualité d'héritière. D'autre part, pour simplifier les démarches il serait préférable que vos enfants renonçassent en votre faveur à la part d'indemnité qui leur revient dans la succession de leur père.

T. R. 5 LILLE. — 1. Non, c'est inexact. Un individu n'est majeur qu'à 21 ans. — 2. Oui, le propriétaire peut valablement donner congé à ses locataires s'il se propose d'habiter lui-même la maison. Qu'il leur signifie congé par ministère d'huissier et qu'il les appelle devant le juge de paix pour faire valider le congé.

J'AI FAIT UNE FOIS LE TOUR DU MONDE n. 41. — Si l'immeuble n'est pas encore vendu, réclamez immédiatement une prorogation en vertu de la loi du 31 mars 1922 (signification au propriétaire par lettre recommandée, ou par huissier). Par contre, si la vente de l'immeuble était réalisée et si le nouveau propriétaire voulait se réserver le logement pour son habitation personnelle, vous n'auriez pas droit à prorogation.

W. L. R. UN BON LECTEUR DU REVEIL. — 1. Vous avez droit à une prorogation de 54 mois si vous rentrez dans la catégorie des petits locataires. — 2. Vous bénéficiez du régime établi par la loi du 9 mars 1918 : votre prorogation venant à expiration au plus tôt dans le courant de l'année 1924, vous n'avez aucune démarche à faire actuellement ; la loi du 3 1mars 1922 ne vous apporte aucun avantage.

POUR VOS MALADIES D'ESTOMAC

prenez le remède qui a fait ses preuves, la Tisane Américaine des Shakers. Elle guérit les maux d'estomac, tonifie les organes, aide à la digestion, régularise les fonctions de l'intestin et rend rapidement la force et le bien-être.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

En vente dans toutes les Pharmacies ou directement chez la Pharmacie Fanyau, à Lille (Nord). Prix : 6 fr. 60 le flacon (impôt compris).

JACQUES A L'TARTE. — 1. S'il s'agit d'une société commerciale, vous n'avez pas de déclaration à faire à la Préfecture ; le dépôt des statuts se fait au greffe du tribunal du commerce et à la justice de paix. — 2. Il est indispensable de recourir à une personne compétente pour la rédaction ds statuts (notaire par exemple). — 3. Il est impossible d'évaluer la dépense, sans avoir de renseignements précis sur l'affaire.

DIQUET ET QUISE SONT CAMARADES. — Vous pouvez conserver votre pension jusqu'à la fin de vos jours ; cependant, à partir du jour de votre mariage, votre pension fera l'objet de deux titres : l'un de 400 francs à votre nom, l'autre de 700 francs au nom de l'enfant. Comme tutrice légale, vous toucherez d'ailleurs les arrérages de la pension faisant l'objet du titre établi au nom de l'enfant. Après la majorité de l'enfant, c'est-à-dire dans neuf ans, la pension sera de nouveau reportée entièrement sur votre tête (800 francs).

PIPI AU LIT A X, NUMERO 100. — 1. L'acquéreur du terrain peut vous contraindre à démolir la construction que vous avez jadis édifiée. — 2. Néanmoins, s'il vous mettait actuellement en demeure de débarrasser le terrain, vous devriez immédiatement vous adresser au juge de paix et demander un délai de façon à pouvoir trouver un autre logement. — 3. Veuillez *noter que nos renseignements sont entière*ment gratuits ; il n'y a donc pas lieu de joindre de bons de monnaie aux demandesde renseignements.

LOUIS ET BLANCHE, 13. — Vous êtes tenu de payer la contribution mobilière pour l'année 1922, non plus à raison de votre ancien logement, mais à raison du logement que vous occupez actuellement.

LE ROI DES TAMBOURS. — Voyez votre avoué et insistez auprès de lui pour qu'il requiert immédiatement la transcription du jugement sur les registres de l'Etat Civil. Si vous n'aviez pas eu d'avoué, vous pourriez voir un huissier qui ferait le nécessaire.

VIVE LE « REVEIL DU NORD ». — Oui, le condamné est tenu de vous rembourser la totalité de la somme.

P. P. — 1. Oui. — 2. Vous pouvez réclamer à vos sous-locataires un supplément correspondant à l'augmentation des charges que vous supportez.

MIQUETTE, VIEUX-CONDE. — 1. Votre compte est tenu à la Sous-Préfecture de Valenciennes. Passez donc dans les bureaux du service des dommages de guerre de la Sous-Préfecture pour demander qu'on fasse le nécessaire afin de redresser l'erreur. — 2. Si vous n'obteniez pas satisfaction, il faudrait adresser une réclamation au préfet, service du Contentieux des dommages de guerre., 2, rue Saint-Bernard, à Lille.

UN LOCATAIRE ENNUYE, T. F., 305. — Non ; le propriétaire n'est pas tenu de modifier ses reçus Il peut continuer à considérer votre concubine comme seule locataire.

QUI N'A PAS SA FEMME N. 116. — L'augmentation que le propriétaire veut vous imposer est manifestement exagérée. Réclamez immédiatement une prorogation, par ministère d'huissier conformément à la loi du 9 mars 1918. Cette prorogation, aux conditions d'avant guerre, aura une durée de 5 ans et 84 jours.

Il appartiendrait à votre propriétaire, s'il contestait vos droits de vous appeler devant le juge de paix qui statuerait.

UNE VEUVE QUI A DEUX FILS TUES A LA GUERRE, Roubaix J. W. — 1. Oui. — 2. Vous ne devez pas offrir de nouvelle augmentation, attendu que vous supportez déjà une augmentation de 80 % qui couvre, et au-delà, l'augmentation des charges que supporte le propriétaire.

JE M'EN FAIS TOUJOURS 13. — Vous n'avez pas à bouger pour le moment. Si le propriétaire vous augmentait ou vous donnerait congé, il faudrait dans les 20 jours, réclamer une prorogation par lettre recommandée, en vertu de la loi du 31 mars dernier.

MARTHE ET NERE. — Oui ; vous serez inscrit sur les tableaux de recensement de l'armée à 22 ans, à moins que vous ne déclinez la qualité de français par une déclaration souscrite devant le juge de paix. Si vous vouliez être incorporé à 20 ans, il faudrait que votre père vous assurât définitivement la qualité de français par une déclaration souscrite devant le juge de paix de son canton, dans le cours de votre 19e année, au plus tard.

Bulletin Economique

PARIS 20 juin :

VIANDES. — Cours moyens aux Halles Centrales : Bœufs, derrière, 1re qualité, 6.50 ; quartier devant, 1re qualité, 2.80 ; bavettes, 3.70 ; cuisses 4.80 ; moutons carrés parés, 12 ; épaules, 1re qualité, 7 ; gigot, 1re qualité, 12 ; 2e, 10, veaux, pans et cuisseaux, 6.50 ; basse complète, 4.50 ; porc longe, 9 ; jambons, 8.80 ; filets, 9.

BEURRES. — Centrifuge Normandie, 10.50 ; Bretagne, 10 ; Charente et Poitou, 10.60 ; Touraine, 10.60 ; divers, 10.20 ; Marchands Normandie, 10 ; Bretagne, 9.60 ; Centre, 9.70 ; divers, 8.60.

ŒUFS. — Œufs Normandie extra, 400 ; au choix, 310 ; Bretagne choix, 330 ; ordinaire, 290 ; Touraine choix, 400 ; ordinaire, 330 ; Poitou choix, 390 ; ordinaire, 300 ; Auvergne, 300 ; Midi choix, 330 ; ordinaire, 290.

SUCRES. — Cote officielle : 170.50 les cent kilos, base indigène n. 3 en entrepôt Paris.

LE HAVRE, 21 juin :

CAFES. — Ouverture : Courant, 183.25 ; juillet, 179 ; août, 176.50 ; septembre, 174.50 ; octobre, 175.25 ; novembre, 173.50 ; décembre, 169 ; janvier, 166.25 ; février, 164.50 ; mars, 162.35 ; avril, 160 ; mai, 158.50. Tendance faible.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 21 juin :

HALLES CENTRALES. — Cours moyen des ventes en gros :

VOLAILLES ET GIBIERS. — Le kilo : Lapin vivant, 5 à 6 fr. ; lapin dépouillé, 9 à 10 fr. ; poule, 9 à 11 fr. ; poulet, 14 à 19 fr. ; caneton, 15 à 22 fr. (pièce) ; poulet de grain, 15 à 28 fr. (pièce).

BEURRES ET ŒUFS. — Beurre du Nord, 12 fr. le kilo ; beurre de Hollande, 11.25 à 12 fr. ; œufs des Flandres, 50 à 53 fr. le cent ; œufs du Centre, 35 à 42 fr. le cent.

FRUITS ET PRIMEURS. — Fraises, 17 à 20 fr. le panier ; asperges, 3.50 la botte ; cerises du pays, 3 à 3.50 le kilo ; abricots, 4 à 5 fr. le kilo ; pêches, 5 fr. le kilo ; melon de Cavaillon, 4 fr. pièce.

LEGUMES. — Petits pois verts, 0.90 à 2 fr. le kilo ; haricots verts, 6.50 à 7 fr. le kilo ; pois de sucre, 2.50 à 3 fr. le kilo ; fèves, 1.25 le kilo ; carottes, 0.60 à 1.25 la botte ; tomates, 2.25 à 4 fr. le kilo ; épinards, 2.50 le kilo ; oseille, 0.50 le kilo ; poireaux, 1 à 1.50 le facheau ; pommes de terre vieilles, 30 fr. les 100 kilos ; nouvelles, 100 à 130 fr. les 100 kilos ; laitues, 3 à 12 fr. le cent.

POISSON DE MER. — Soles, 5 à 8 fr. ; anguilles, 5 à 7 fr. ; raies, 1 à 2 fr. ; maquereaux, 2.25 à 2.80.

LA BOURSE

BLES. — Les cours ont peu varié de 77 à 78,50 rendus suivant régions.

Les blés étrangers, légèrement mieux tenus, varient de 76 à 77 pour Plata et 79 à 80 pour Australie wagon acquitté Dunkerque ou parité.

FARINES. — Les cours se stabilisent de 100 à 102 suivant marques et mode de mouture.

SONS. — Vente toujours fort laborieuse de 33 à 35 départ suivant marques. Rebulets, 38 à 40 départ.

SEIGLES. — Cette céréale devient d'une vente laborieuse et la baisse a fait de nouveaux progrès vers 52 à 52.50 rendu suivant gares. On a traité sur les 4 derniers à 53 Nord des seigles nouveaux.

MAIS. — Quelques affaires se sont traitées en Plata nouveaux logés en disponible de 52.50 à 52.75, juin 52, juillet-août 50 et 5 d'août de 49 à 49.25 wagon Dunkerque.

ORGES. — Tendance soutenue. — Escourgeons pays, disponibles 63 et 64 départ, soit 66 à 67 rendus ; nouveaux à livrer août-septembre ou 5 d'août 51,50 départ Beauce ou Champagne. Les orges se vendent de 63 à 66 départs suivants lots.

On a fait quelques Californie flottant à 57 et 4 d'octobre 56.50 en délivré Dunkerque.

AVOINES. — Cet article est le mieux tenu de tous. On a fait des Ligovo pays disponibles de 69 à 70.50 rendus, les jaunes 68.50 rendues. Quelques affaires à livrer nouvelle récolte ont été ébauchées vers 55-56 départ et 59 rendues.

Les étrangères sont fort demandées, vu leur prix peu élevé. On traite assez couramment des Clipped blanches Amérique-Nord à 57.50 sur juin, à 56 sur juillet et août. Les Plata clipped 0.50 de moins. On ne parle plus guère des Danube. Vente facile et prix bien tenus.

FEVES. — Bonne demande de 74 à 77 les moyennes de pays, 85 les petits et 115 à 120 les féverolles.

SARRASINS. — Très ferme à 90-92 Lille.

GRAINES OLEAGINEUSES. — Lins fermes de 100 à 105, Lille ; colza, 140 nominal.

LEGUMES SECS. — Bien tenus. — Lingots pays, 220 ; flageolets, 160 départ ; pois verts, 125 logés départ.

HUILES. — Notre marché clôture plus ferme, les graines yant remonté sensiblement. Les cours de constatation du marché de Lille seront publiés cet après-midi.

HUILE DE LIN DE PAYS. — 10 à 15 fr. la majoration sur les lins clairs.

HUILE DE COLZA. — Soutenue. — Disponible, 240 ; livrable, 220.

HUILE DE PAVOTS. — Rebats, 270 ; froissage et rebats, 200.

HUILE ARACHIDE INDUSTRIELLE BOMBAY. — Disponible, 245 ; arachies Rugisque comestible 350.

HUILE DE RICIN. — Continue très ferme. — 1re pressiond, 260 ; 2e pression, 240.

HUILE DE BOIS DE CHINE. — Très ferme. — 245 disponible et livrable départ.

TOURTEAUX-NOURRITURE. — Marché continue soutenu, plus ferme, meilleure demande. — Lins petit format, disponible 73 ; 4 derniers, 73, demande régulière. Grand format, disponible 70, 4 derniers, 70. Nord-Pas-de-Calais. Tourteaux arachides fines plaquettes. Marchand 68. Rufisque extra-blanc. Lesieur manque. Marseille cote extra-blanc 54, blanc, 52 ; Coromandel, 45. Tourteaux de coton anglais, 50.

TOURTEAUX-ENGRAIS. — Très ferme. — Colza des Indes concassés logés acheteurs 5 d'août, 41. Farine de colza 5 1/2 p. c. d'azote, 44. Farine de ricin soutenue, vendeurs retirés par suite de la hausse des graines.

VALENCIENNES, 21 juin :

Beurre, 11.50 à 12 fr. le kilo ; œufs, 4.30 à 4.80 la douzaine ; fromage blanc, 1.25 à 1.50 le kilo ; Gruyère, 8 à 10 fr. ; Hollande, 5 à 6 fr. ; Maroilles, 7 à 8 fr. pièce ; Camembert, 1 à 1.50 ; pommes de terre, 0.65 à 0.75 le kilo ; nouvelles, 1.50 à 1.75 le kilo ; carottes nouvelles, 0.50, 1 fr. et 3 fr. la botte selon grosseur ; oignons du pays nouveaux, 0.30 à 0.40 la botte de 5 à 6 ; navets du pays, 0.50 la botte de 5 ; navets étrangers, 1.25 à 3 fr. la botte selon grosseur ; ails, 2.50 le kilo ; laitue, 0.20 à 0.40 pièce ; poireaux nouveaux, 0.50 la botte, de 12 garnie ; choux fleurs, 2 à 2.25 pièce ; asperges primeurs, 4.10 la botte ; radis, 0.30 à 0.40 la botte ; céleri, 3 fr. le pied ; petits pois nouveaux, 1.75 à 2.50 le kilo ; rhubarbe, 0.75 le kilo ; épinards, 1.25 à 1.50 le kilo ; artichauds, 1 à 1.25 pièce ; cerises, 2.50 à 3 fr. le kilo ; groseilles, 1.25 à 1.50 la pinte ; fraises, 3,50 à 4 fr. la livre.

DENTISTE G. LANGENOVE, Lille, 106, Rue Manuel ...
Spécialité de Pose de Dents. — Réparations et transformations exécutées dans la journée.
RESSORTS, SUCCIONS. — PRIX REDUIT 9399.

BRUAY, 20 juin :

Marché peu animé. Approvisionnement faible. — Beurre, la livre, 4.50 à 5.50 ; œufs, les 26, 8.50 à 9.50 ; fromages : Camembert, la boîte, 1.50 ; Gruyère, le kilo, 10 fr. ; Maroilles, la pièce 7.50; Hollande, le kilo, 4 fr. ; chocolat, la livre, 1.20 à 1.50.

LEGUMES. — Pommes de terre, le kilo 0.50 à 0.75 ; carottes la botte 0.20 à 2.30 ; navets la botte, 2 fr. ; poireaux, 1 à 1.75 ; choux la pièce, 1 fr. ; haricots, le litre, 1.50 à 2 fr. ; oignons, le kilo, 0.25 à 0.50 ; salades laitue, la pièce, 0.10 à 0.20.

VOLAILLES ET LAPINS. — Poules, la pièce, de 17 à 22 fr. ; poulets, 12 à 28 fr. ; oies, 26 à 38 fr. ; canards, 22 fr. ; pigeons, la pièce, 3 à 5.

BOUCHERIE. — A la livre, suivant catégorie : Viande de bœuf, la livre, 4 à 7.50 ; veau, 5 à 5.50 ; porc frais, 4 à 5.50 ; jambon, 1 à 4 fr. ; viande de cheval, 1 à 4 fr.

POISSON. — Roussettes, le kilo, 4 fr. ; crevettes, le verre, 1 fr. ; maquereaux, le kilo, 4 fr. ; merlans, 4 fr. ; sardines, la boîte, 0.90 à 2 fr.

FRUITS. — Cerises, la livre, 2.50 à 3 fr. ; fraises, 3.50 à 4.50 ; figues, 0.75 à 1 fr.

Avis aux Forains et Revendeurs

Vous trouverez un grand choix de CONFISERIES — PAINS D'EPICES — ARTICLES à 0 fr. 10 et 0 fr. 05

CONFISERIE COCORICO

37, Rue Neuve, 37 — LILLE 9355

Syndicat de l'Industrie du Cuir de la Région du Nord

SITUATION DU MARCHE

A LA DATE DU 21 JUIN 1922

Cuirs bruts. — Comme la vente publique des cuirs verts à Lille et dans la région qui a eu lieu le 14 courant l'a confirmé, la situation reste stable dans les cuirs bruts, elle a même une tendance às'affermir en raison du conditionnement qui s'améliore et du peu de marchandises en stock chez l'employeur comme chez le vendeur.

Cuirs manufacturés. — Dans le compartiment des cuirs fabriqués, la situation s'assainit de jour en jour et on note un bon courant régulier dans les transactions. La réserve témoignée jusqu'ici par les acheteurs avait pour cause la situation politique et financière extrêmement embrouillée, cette situation influant fréquemment et irrégulièrement sur les changes, amenait une réduction considérable de la demande. Si l'horizon politique venait à s'éclaircir entièrement, les affaires ne demandent qu'à reprendre leur essor et une ère de prospérité viendrait dédommager l'industrie du cuir de la situation désastreuse dans laquelle elle se trouve depuis deux ans.

MARCHE DES METAUX

Prix courant des produits fabriquéss. — Cote hebdomadaire communiquée par la Chambre Syndicale des Négociants en Métaux du Nord : Planches cuivre rouge, 595 fr. ; tubes cuivre rouge sans soudure, 651 fr. ; fil cuivre rouge, 497.25 ; planche laiton, 1er titre, 465 fr. ; tubes laiton sans soudure, 581 fr. ; barres laiton à décolleter, 335 fr. ; fil laiton, 557 fr. ; plomb ouvré, 195 fr. ; zinc ouvré, 280 fr.

MARCHE DES LAINES

Roubaix, 21 juin. — On a coté, en Bourse, ce matin : Juillet, 23.50 ; août, 22.75 ; septembre, 22.75 ; octobre, 22.75 ; novembre, 22.75.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 5.000 kilos sur août, à 22.75 ; 5.000 kilos sur septembre, à 22.75. — Total : 10.000 kilos.

Amiens, 17 juin. — Au dernier marché, de nombreux lots de laines du pays, ont été retirés à cause de l'instabilité des cours ; la tendance a été faible. On a coté approximativement : Moutons, 8.60 à 4.80 le kilo suivant qualité ; agneaux, 3.50.

MARCHE DES COTONS

Le Havre, 21 juin. — Clôture. — Tendance soutenue ; Ventes, 4.800 balles. — Juin, 343.50 ; juillet, 343.50 ; août, 343 ; septembre, 341 ; octobre 340 ; novembre 337 ; décembre, 336 ; janvier, 335 ; février, 334 ; mars, 332 ; avril, 331 ; mai, 329.

New-York, 21 juin. — 3e Dépêche. — Juillet, 2271 ; octobre, 2273 ; décembre, 2251 ; janvier, 2240.

Liverpool, 21 juin. — Clôture. — Juillet, 1341 ; octobre, 1303 ; janvier, 1273 ; mars, 1255 ; mai, 1243.

BOURSE DE LILLE du 21 Juin 1922

CHARBONNAGES	C. pr.	C. du j.
Albi	405 ..	407 ..
» Part	1015 ..	1015 ..
Aniche	758 ..	727 ..
Anzin	970 ..	961 ..
Béthune	2027 ..	2002 ..
» 10e	197 50	196 ..
Blanzy	1190 ..	1180 ..
Bruay	1822 ..	1820 ..
» 10e	180 50	184 ..
Carvin	426 ..	425 ..
Ch. Boulonn.	100 ..	....
Clarence	802 ..	805 ..
Courrières	316 50	313 ..
Crespin	139 ..	....
Douchy	870 ..	864 ..
Dourges	384 50	380 ..
Escarpelle	780 ..	780 ..
Ferfay	340 ..	339 ..
Flines	31 75	.. ..
Lens	191 ..	191 ..
» 10e	94 50	93 ..
Liévin	94 50	98 50
a. de 30 act.	2910 ..	2920 ..
Ligny	1175 ..	1175 ..
Marles 30 %	8835 ..	8812 ..
» 70 %	262 ..	262 ..
Nord Alais	60 ..	61 ..
Ostricourt	470 ..	473 ..
Thivencelles	179 ..	176 ..
Vendin	185 ..	185 ..
Vicoigne	404 ..	390 ..
» 10e	193 50	.... ..

PÉTROLES	C. pr.	C. du j.
Alexander	168 ..	...
Bordeni	226 ..	225 ..
Bustenari	262 ..	265 ..
Dabrowa Cap.	305 ..	300 25
Estera	259 ..	250 ..
Fin. Pétrole	380 ..	372 ..
Fr. Polonaise	144 ..	150 ..
Grabownika	238 ..	238 ..
Ind. Pologne	205 50	212 ..
Karpathes	375 ..	374 ..
Lille Bonn. ord.	1290 ..	1286 ..
» » prior.	1011 ..	1026 ..
Milano	148 50	140 75
Monte-Carlo	275 ..	275 ..
Omn. Pét. Nord	470 ..	454 ..
Pétr. Premier	322 ..	331 ..
Polana	219 ..	... ..
Potok	274 ..	261 75
Raff. Pét. Nord (act. B)	955 ..	... ..
Ratoczin	485 ..	479 ..
Silva-Plana	171 50	171 75
Wankowa	474 75	474 ..
Zagorz	156 ..	140 ..

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du j.
Blanc-Misseron	471 ..	... ..
Aciéries France	484 ..	484 ..
» Longwy	663 ..	664 .
Samb. et Meuse	1650 ..	1650 ..
Ch. de France.	226 ..	228 ..
Nicaise	875 ..	874 ..
» Part	570 ..	570 ..
Aubr. et Viller.	775 ..	... ..
Blache-St-Vaast	3000 ..	.... ..

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du j.
Chaudr. Nord	510 ..	... ..
Etabliss Cail	292 ..	287 ..
Denain-Anzin	1488 ..	1460 ..
Escaut Capital	1285 ..	1285 ..
» jouissance	791 ..	791 ..
Etabl. Arbel	515 ..	521 ..
Fives-Lille	1425 ..	1417 ..
Nord et Est	343 ..	340 ..
Mat. Fr.-Belge	865 ..	870 ..
Senelle-Maubge	860 ..	855 ..
Mat. Transport	330 ..	330 ..
Linaire Industr.	920	920
Tôleries Louvroil	620	123

Valeurs Diverses	C. pr.	C. du j.
Compt. Linier	1024 ..	1025 ..
Etablis. Agache	865 ..	860 ..
[illegible]	465 ..	465 ..
Margarineries	80 ..	74 50
Lucette	167 ..	167 ..
Ind. Verrerie	200 ..	195
Ciments Boulon	515 ..	515
J. Laiteries	183 ..	183
Verminck	178 50	175
Tuil. Bauvais	890 ..	920
Bons 1. Trésor	489 50	489 50
Obl. Houillères	483 ..	481
Oblig. Lens	487 75	487 50
Bons Départeme du Nord 6 %	482	481
Cr. Nation. 1919	475	475
— 1920	468	466
— 1921	504 25	504
— 1922	494 50	494 50

La bourse a tenu les mêmes dispositions que ces derniers jours c'est-à-dire assez calmes. Toujours très peu de transactions en charbonnages qui répètent approximativement les mêmes cours. Rien de changé en pétroles sauf pour l'action Premier et la Franco-Polonaise qui sur des rachats de Paris progressent de plusieurs points.

RAFFINERIE DE PETROLE DU NORD

Cette Société a été constituée en 1891, au capital de 1.200.000 fr. Elle est actuellement au capital de 9 millions.

Elle dispose des éléments suivants :

Une raffinerie située à Wasquehal au carrefour de trois villes : Lille-Roubaix-Tourcoing, couvrant une superficie de 4 hectares avec importants raccordements au chemin de fer et au canal. Sa capacité annuelle de production atteint actuellement 30.000 tonnes.

Un entrepôt à Aubervilliers, aux portes de Paris, raccordé à la voie ferrée et au canal de Saint-Denis, est destiné à ravitailler la région parisienne.

Un établissement de réception à Rouen, raccordé au chemin de fer et au bassin du pétrole du port de Rouen, couvrant 7 hectares et comprenant un entrepôt d'une capacité de stockage de 25.000 tonnes destiné à recevoir les marchandises arrivant par tanks-steamers des pays d'origine, et un atelier de manutention chargé d'assurer les expéditions aux régions environnantes.

L'exercice clos le 31 mars a réalisé un chiffre d'affaires de 66 millions, qui a laissé un solde bénéficiaire de 3.954.467 fr. 28. Sur ce bénéfice, cette société a distribué, à raison de 225 francs par action, la somme totale de 1.012.500 francs et a porté aux réserves la somme de 2.096.734 fr. 49. Du bilan, on peut tirer les indications suivantes : pour faire face à un passif exigible de 11.538.301 fr. 61 cette société dispose d'un actif réalisable de 17.526.710 fr. 74, sans compter un portefeuille titres et participations qui se monte à 3.703.096 fr. 40. De plus, les immobilisations et matériel figurent pour 4.640.613 fr. 52.

Les actions nouvelles, qui sont admises à la Cote de la Bourse de Lille depuis le 6 février 1922, ont droit au dividende de l'exercice écoulé qui a commencé le 1er avril 1921 et a pris fin le 31 mars dernier.

Les titres de cette société, qui étaient, jusqu'à ce jour, restés dans un cercle très restreint, sont à l'heure actuelle offerts au public.

Année sociale du 1er avril au 31 mars.

Intérêts et Dividendes (généralement le 1er juillet).

BILAN AU 31 MARS 1922

ACTIF :

Etablissement de Wasquehal	Fr.	1.264.643 18
Entrepôt d'Aubervilliers	—	821.983 37
Entrepôt de Rouen	—	834.101 30
Matériel roulant	—	1.155.944 16
Matériel bateaux-citernes	—	563.941 01
Frais de premier établissement	—	128.620 50
Titres et participations	—	3.703.096 40
Caisse	—	634.071 45
Banquiers	—	2.646.184 68
Débiteurs divers et divers à recevoir	—	7.111.922 91
Etat Français. - Compte Dommages de guerre	—	3.941.796 22
Etat Français. - Compte de reconstitution	—	549.894 19
Marchandises, emballages et approvisionnements	—	7.134.531 70
TOTAL DE L'ACTIF	Fr.	30.490.731 57

PASSIF :

Capital actions	Fr.	2.250.000 00
Amortissement des immobilisations	—	1.918.323 42
Réserve légale	—	375.000 00
Réserve statutaire	—	375.000 00
Réserve pour dépréciation éventuelle des emballages	—	500.000 00
Fonds de réserve de prévoyance	—	3.544.928 52
Prime sur émission d'actions	—	1.500.000 00
Intérêts et dividendes restant à payer	—	28.974 00
Créditeurs divers et divers à payer	—	10.994.581 92
Provisions pour impôts et créances douteuses	—	117.893 34
Provision pour impôts sur bénéfices industriels et commerciaux	—	396.861 85
Provision pour dommages de guerre non régularisés	—	3.941.796 22
Provision pour moins-value éventuelle de reconstitution	—	592.909 52
TOTAL DU PASSIF	—	26.536.264 29
PROFITS et PERTES BENEFICES NETS	—	3.954.467 28
TOTAL	Fr.	30.490.731 57

8374

BOURSE DE PARIS DU 21 JUIN

Les bonnes dispositions ont prévalu sur notre marché. Il est regrettable, cependant, qu'on en soit resté là les ordres ont été rares et la séance assez vide, avec un peu plus d'animation, vers la clôture.

Les fonds d'Etats ont été néanmoins soutenus. Le TURC UNIFIE a en quelque sorte monopolisé les demandes.

Nos rentes ont été bien tenues.

Parmi nos établissements de Crédit le CREDIT LYONNAIS et la BANQUE PRIVEE ont été soutenus. En valeurs spéculatives la faveur a été aux valeurs de sucre. La RIO TINTO a été ferme et la THOMSON HOUSTON fort calme.

En coulisse, où le calme est à peu près aussi grand qu'au parquet, les mines d'or ont été bien tenues. On s'est occupé aussi des valeurs de pétrole, mais la MEXICAN EAGLE a été encore fort discutée. La DE BEERS a été aussi fort indécise. Les valeurs russes demeurent calmes. Les valeurs de caoutchouc ont été lourdes.

Le marché des changes a été calme, on inscrit la LIVRE STERLING à 51.15, le DOLLAR à 11,54.

EAUX DE VICHY. — L'assemblée du 20 courant a approuvé les comptes qui se soldent par un bénéfice net de 3.136.131 fr. contre 2.097.122 fr. Le dividende a été fixé à 40 fr. Le solde de 30 fr. sera payé le 1er juillet.

RADIO ELECTRIQUE. — Le bénéfice de 1921 est de 3.623.232 fr. L'assemblée du 20 courant a fixé le dividende à 22.50 net par action nominative et 19 fr. 44 par action au porteur, payable le 1er juillet.

BANQUE DE SYRIE. — L'assemblée du 20 courant a fixé le dividende à 6 %.

SOCIETE NORMANDE DE METALLURGIE. — Les comptes de 1921 présentent un solde déficitaire de 37.629.636 fr. dans lequel les pertes d'exploitation entrent pour 22.733.476 fr.

PETROLES PREMIER. — Il ne sera proposé aucun dividende à l'assemblée du 16 juillet. Cette décision entraîne la privation de dividende pour les actionnaires de la société financière des Pétroles.

ACIERIES DU NORD ET DE L'EST. — On annonce que la décision des laminoirs de l'Usine de Louvroil pourra être mise en marche dans la première quinzaine de juillet.

L'OYONNITHE. — Les actionnaires, réunis le 20 juin en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1921, dont le solde bénéficiaire s'établit à 257.038 francs et fixé le dividende à 5 fr. 85 nets pour les actions nominatives et 4 fr. 86 nets pour les actions au porteur. La nomination de M. Duchemin aux fonctions d'administrateur a été ratifiée.

MAGASINS MODERNES. — L'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 20 juin, n'ayant pu se tenir faute de quorum, a été reportée au 32 juillet prochain.

MONTRES-BRACELETS LIP
En Tous Genres POUR HOMMES ET DAMES

Le Change

Paris, 21 juin — Clôture. — Londres, 51.18 ; New-York, 11.55 ; Berlin, 3.55 ; Belgique, 94.80 ; Danemark, 182.47 ; Espagne, 180.50 ; Finlande, 24.75 ; Italie, 56.40 ; Norwège, 193.75 ; Prague, 22.20 ; Roumanie, 7.45 ; Suède, 296.75 ; Suisse, 219.50 ; Vienne, 0.09 ; Londres chèques, 51.20.

La Lotion Ozoin
Vous Assure un Teint Séduisant

Toutes les femmes qui désirent améliorer leur teint doivent essayer un flacon de Lotion Ozoin, cette lotion merveilleuse qui, depuis tant d'années s'adresse à toutes celles qui savent apprécier une bonne lotion vendue à un prix raisonnable. Un seul flacon suffira pour vous convaincre que la Lotion Ozoin rendra votre peau douce et fine et vous donnera un teint merveilleux. Par son emploi régulier vous pouvez vous embellir et vous assurer une peau ayant la finesse et la fraîcheur de la jeunesse.

La Lotion Ozoin, qui est délicatement parfumée, se vend dans toutes les Pharmacies, Parfumeries, Herboristeries et Grands Magasins au prix de Frs 6,60 (Impôt compris) et elle se fait en quatre teintes : Blanche, Rose, Rachel et Naturelle.

STÉNO-DACTYLO
SUCCURSALE de LILLE, 79bis, Boul^d de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT

MADAME
Vous Guérirez

Par son action merveilleuse,
Par la guérison rapide qu'il apporte aux femmes qui souffrent,
Par ses propriétés remarquables et ses effets curatifs,

LE TRISTYL-NOYON

est supérieur à tous les produits que vous avez essayés. Il agit d'une façon certaine et immédiate contre les troubles de la menstruation, les Règles douloureuses, les Retards, etc., qu'il calme en 5 minutes infailliblement.

FEMMES, votre santé est en jeu

SEUL, LE TRISTYL-NOYON

vous délivrera des migraines, les névralgies, et de toutes les douleurs causées par la mauvaise circulation ou le fonctionnement irrégulier de vos organes.

LE TRISTYL-NOYON

est le spécifique des maladies de la femme (métrites, fibrômes, spasmes nerveux, etc.) et le seul remède qui agisse de suite contre les maladies du retour d'âge.

Son action est certaine ainsi que l'attestent de nombreux témoignages émanant du corps médical et des malades reconnaissantes.

Lisez cette lettre d'un éminent praticien :

...Ce traitement est certainement incomparable. Plusieurs malades que je désespérais de guérir lui doivent la santé et la fin de leurs maux. Le fait que je vous signale aujourd'hui est particulièrement remarquable. Ma cliente avait essayé en vain de nombreux traitements et le cas semblait désespéré. Après la première semaine, les douleurs étaient disparues, l'appétit revenait et l'amélioration s'accentua très rapidement.....

TRISTYL NOYON

FEMMES, vous ne devez plus souffrir

Seulement, exigez bien le véritable TRISTYL-NOYON, le seul remède vraiment efficace. — Envoi franco contre mandat de 4 fr 40 aux Laboratoires H. NOYON, à Roubaix, et à Paris, 21, rue Auber. — Renseignements discrets et gratuits.

IMPRIMERIE du « Réveil du Nord »
186 bis, rue de Paris
LILLE

Le gérant : Emile GEST.